

Cours Avancé sur le Droit des Conflits Armés

Le cours avancé sur le Droit des Conflits Armés (DCA), organisé avec le concours de l'Organisation Internationale de la Francophonie vise à fournir une approche pratique et contemporaine de haut niveau sur les questions que posent l'application du DCA. Il porte également une attention particulière à la question de l'applicabilité du droit des droits de l'Homme dans les conflits armés et à celle de sa mise en œuvre, le cas échéant concurrente de celle du DCA, dans les opérations.

Les conférenciers sont des universitaires de renom ainsi que des juristes militaires qui, à travers l'étude de problématiques contemporaines, ouvriront des perspectives théoriques et pratiques quant aux questions qui se posent dans l'environnement opérationnel contemporain. Les différentes sessions du cours traiteront de thématiques interdépendantes qui seront analysées simultanément de manière à souligner la complexité et la nature souvent problématique d'exigences juridiques concurrentes et la nécessité de parvenir à des solutions pragmatiques et juridiquement satisfaisantes.

Les sujets seront traités séances plénières complétées par quelques exercices pratiques visant à tester la capacité des participants à trouver ensemble des solutions pragmatiques à travers l'application des dispositions applicables du DIH. Le partage des différentes approches nationales et culturelles sera encouragé afin de mieux comprendre les défis multinationaux en vue de maximiser la capacité des participants à trouver des solutions pratiques dans le respect du DIH.

Ce cours intensif d'une semaine s'adresse aux conseillers juridiques militaires et civils expérimentés, aux militaires officiers et aux fonctionnaires gouvernementaux, qui se doivent d'avoir une connaissance approfondie du droit des conflits armés. Les universitaires et les étudiants, qui doivent ou ont pour objectif d'approfondir leurs connaissances concernant l'applicabilité et l'application du droit des conflits armés, sont également les bienvenus.

Compte tenu de la durée relativement courte du cours, il est demandé aux participants d'avoir une très bonne connaissance des principes et des règles de base du Droit des Conflits Armés et d'être immédiatement capables de les appliquer dans un contexte opérationnel.

Méthode d'enseignement

La méthodologie pédagogique utilisée pour ce cours prévoit une combinaison de présentations générales conduites par le corps enseignant, de travaux en groupes et de discussions ouvertes.

Les travaux de groupe consistent essentiellement dans l'analyse d'une série de cas d'études concernant les problèmes actuels que les responsables civils et militaires déployés se trouvent devoir faire face en appliquant le DIH/DCA.

L'interaction entre les participants est encouragée comme la mise en œuvre de méthodes pratiques et innovantes dans l'application de l'esprit du DIH/DCA tout comme des obligations engendrées par celui-ci.

Informations Administratives

Les frais d'inscription sont de 1200 euros qui doivent parvenir avant le début du cours, ou bien à l'arrivée en argent comptant ou par chèque en euros. Les cartes de crédit ne sont pas acceptées. Les frais d'inscription couvrent :

- Transferts de/vers l'aéroport de Nice
- Les supports de cours
- Repas, pauses café/thé
- Le cocktail de bienvenue et le dîner de cours
- La photo de groupe, le diplôme et la plaque de l'Institut

Les détails concernant les horaires des transferts de l'aéroport seront fournis pendant la procédure d'inscription.

Les frais d'inscription ne couvrent pas tous les autres frais engagés par les participants tels que l'hébergement à l'hôtel, le nettoyage des effets et les appels téléphoniques ou toutes autres dépenses similaires.

Les participants doivent s'assurer d'amener suffisamment de liquidités pour ces dépenses ou d'avoir accès à leurs fonds à Sanremo en passant par leur banque.

Les questions concernant les procédures d'inscription et administratives doivent être adressées à patrizia@iihl.org

International Institute of Humanitarian Law
Villa Ormond - Corso Cavallotti 113
18038 Sanremo, IM - Italy
Tel.: + 39 0184541848 - Fax: + 39 0184 541600
E-mail: sanremo@iihl.org - Web: www.iihl.org



International Institute of Humanitarian Law
Institut International de Droit Humanitaire
Istituto Internazionale di Diritto Umanitario

Avec le soutien de



Et de



32^{ème} Cours Avancé sur le Droit des Conflits Armés Sanremo, 2-6 mai 2016



Equipe Enseignante

CRC2 Nathalie DURHIN

Chef de la Section Juridique, État-major des armées
Ministère de la Défense (France)

Directeur du cours

CRC2 Rudolph Stamminger

NATO/ACT, *directeur adjoint*

Professeur émérite Françoise HAMPSON

Exeter University (Royaume Uni)

Professeur Julia Grignon

Université de Laval, Québec (Canada)

Professeur Louis BALMOND

Université de Toulon et IDPD Nice (France)

Lundi 2 mai 2016	
08.30 – 08.45	Inscription des participants
08.45 – 09.00	Session d'ouverture Pr Fausto Pocar, président, Institut International de Droit Humanitaire CRC1 (Air) Xavier Périllat Piratoine, directeur adjoint du département militaire, IIDH CRC2 Natalie Durhin EMA/JUROPSMINDEF FR, Directrice du cours
09.00 – 10.00	Jus ad Bellum, emploi ou menace d'emploi de la force. Légitime défense des Etats Professeur Louis Balmond, Toulon et IDPD/Nice
10.00 – 10.20	<i>Pause-Café (photo de groupe)</i>
10.20 – 11.10	Jus ad Bellum (suite) L'emploi de la force sur demande d'un Etat tiers Pr Balmond
11.10 – 12.30	Jus ad Bellum et nouvelles technologies: drones armés et systèmes autonomes M. Jean-Baptiste Jeangène-Vilmer Chargé de mission au MINAE français
12.30 – 13.30	<i>Déjeuner</i>
13.30 – 14.15	Usage de la force et nouveaux domaines (Cyberespace et Espace) Mr Delerue, IUE Florence
14.15 – 15.00	Catégorisation des conflits, qu'est- qu'un CANI ? CRC1 (Air) Périllat Piratoine
15.00 – 15.20	<i>Pause-Café</i>
15.20 – 17.00	Exercice
17.00 – 17.40	Intervention du représentant de l'organisation internationale de la Francophonie Mme Lauren Gimenez, responsable du programme Prévention des crises et Médiation (OIF)
17.30 – 19.00	<i>Course dinner 1</i>

Mardi 3 mai 2016	
08.30 – 08.40	Aspects administratifs du cours
08.40 – 09.40	Le droit des droits de l'Homme et le droit des conflits armés, rôles et relation, Pr Françoise Hampson

09.40 – 10.00	Ciblage – général CRC2 Natalie Durhin
10.00 – 10.20	<i>Pause-Café</i>
10.20 – 11.00	Mise en œuvre des principes de distinction et de proportionnalité, l'exemple des opérations aériennes CRC1 (Air) Périllat Piratoine
11.00 – 11.40	Panel ciblage, questions réponses Tous enseignants
11.40 – 12.30	La participation directe aux hostilités (PDH) CRC2 Stammering
12.30 – 13.30	<i>Déjeuner</i>
13.30 – 14.20	PDH Une doctrine nationale alternative au Guide interprétatif du CICR CRC2 Natalie Durhin
14.20 – 15.00	Droit à la vie, DIDH et DCA Pr Hampson
15.00 – 15.20	<i>Pause-Café</i>
15.20 – 15.50	Panel PDH, questions réponses Tous enseignants dont M. Williamson, CICR
15.50 – 17.15	Exercice de ciblage général

Mercredi 4 mai	
08.30 – 08.40	Aspects administratifs du cours
08.40 – 09.20	Présentations des groupes de travail (exercice ciblage général) Tous enseignants
09.20 – 10.10	Visionnage du fil « Cyberguerre »
10.10 – 10.50	Jus In bello et Cyberespace Mr Delerue
10.50 – 11.10	<i>Pause-Café</i>
11.10 – 12.00	Exercice de ciblage « Cyber »
12.00 – 12.30	Exercice pratique – présentations des groupes de travail Tous enseignants
13.30 – 14.15	La responsabilité de l'État pour fait internationalement illicite en Cybercontexte Mr Delerue
14.15 – 15.00	« Guerre Hybride » et cadre juridique applicable CRC2 Stammering
15.00 – 15.20	<i>Pause-Café</i>
15.20 – 16.00	DIH, DCA, et détention en conflit armé Pr Hampson
16.00 – 16.40	Une perspective nationale sur les opérations de détention extérieure CRC2 Stammering

Jeudi 5 mai	
08.30 – 08.40	Aspects administratifs du cours
08.40 – 10.00	Visionnage du film « La Bataille d'Alger »
10.00 – 10.20	<i>Pause-Café</i>
10.20 – 11.10	Le CICR, la détention et le traitement des détenus en CANI M Jamie Williamson, CICR
11.10 – 11.50	Torture, traitements inhumains et dégradants, convergence DCA/DIDH ? Pr Grignon
11.50 – 12.30	Exercice détention et interrogation Tous enseignants
12.30 – 13.30	<i>Déjeuner</i>
13.30 – 14.20	Exercice pratique détention et interrogation, suite
14.20 – 15.10	Exercice présentations et conclusion Tous enseignants
15.10 – 15.30	<i>Pause-Café</i>
15.30 – 16.10	Détention et fin des hostilités Pr Grignon
20.00	<i>Diner du Cours 2</i>

Vendredi 6 mai	
08.30 – 08.40	Aspects administratifs du cours
08.40 – 09.20	Responsabilité pénale internationale générale, le rôle grandissant des juridictions nationales Mr William Saint Michel
09.20 – 10.00	Détention, conduite des hostilités et tribunaux internationaux Mr William Saint Michel
10.00 – 10.20	<i>Pause-Café</i>
10.30 – 11.10	Les mécanismes de remédiation non pénale Pr Grignon
11.30 – 12.00	Cérémonie de clôture Pr Pocar , président de l'Institut International de Droit Humanitaire CRC1 Périllat Piratoine directeur adjoint du département militaire, CRC2 Durhin, directrice du cours
12.30 – 13.30	<i>Déjeuner</i>